

mêmes remarques sont à faire par rapport à la réception et à la formation des novices dans le Tiers-Ordre.

“ Une même prudence et un même zèle doivent être apportés dans l'admission et la formation du novice quand il s'agit du Tiers-Ordre, dont on peut espérer le plus grand bien pour l'Eglise catholique, si ses membres s'entraînent mutuellement par le bon exemple et la pratique de la religion et favorisent les bonnes œuvres. Car de même que les deux patriarches Saint Dominique et Saint François ont été suscités par Dieu pour soutenir l'Eglise par leur zèle et leur union, ainsi les Tertiaires des deux Ordres doivent unir leurs forces pour défendre le Siège apostolique et sauvegarder la société chrétienne. ”

Que l'admission des postulants et des novices se fasse donc avec la prudence et le sérieux que réclame l'intérêt de la cause. Tout marbre n'est point apte à être ciselé. Or, tous ceux qui dans un moment d'enthousiasme religieux, par exemple à la fin d'un triduum ou d'autres exercices spirituels, se font inscrire comme postulants, ne donnent pas par le fait même les garanties suffisantes que, devenus membres d'un Ordre religieux, ils se conformeront dignement à l'esprit de cet Ordre. On devra veiller à ce qu'aucun ne s'égare dans le Tiers-Ordre de ceux qui ne sont pas prêts à observer exactement et strictement tous les points de la Règle, à s'abstenir des divertissements mondains, à renoncer à leur abonnement à des journaux pernicious ou neutres, à se soumettre à la discipline et à l'autorité spirituelle de l'Ordre, à participer avec les autres Frères ou Sœurs aux bonnes œuvres de la Fraternité. L'admission précipitée, sans enquête préalable, et sans tenir compte du but spécial et de l'esprit de l'Ordre, ne peut qu'y apporter le désordre et compromettre à un haut degré sa dignité et sa prospérité, voire même le bon esprit de ceux qui prennent au sérieux leur affiliation à l'Ordre.

La prospérité d'une communauté religieuse ne consiste pas dans le grand nombre de ses membres, mais dans l'esprit qui les anime et qui se manifeste par l'exacte observance des obligations religieuses et par des efforts continuels vers l'idéal